



DROIT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Le revenu à la retraite : les plans d'épargne retraite (PER)

Comprendre et maîtriser ces outils

Objectif

Présents depuis de très nombreuses années sous des formes juridiques diverses comme éléments de rémunération ou comme épargne dédiée à la retraite les dispositifs de retraite surcomplémentaires ont été réorganisés et remaniés par un ensemble de textes dont la loi dite « PACTE » est l'élément le plus connu. Pour autant le fonctionnement de ce qui est appelé Plans d'épargne retraite n'est pas des plus simples. Il s'agit de décrypter à partir des grandes règles qui gouvernent la constitution d'un revenu à la retraite le fonctionnement et la place de ces dispositifs.

Thèmes abordés

Comprendre les revenus à la retraite ; les techniques fondamentales à l'œuvre ; la place des PER ; les mécanismes juridiques à l'œuvre pour les différents types de PER ; savoir expliquer leur fonctionnement ; appréhender le statut social et fiscal des PER.

Programme détaillé

Partie 1 : Faire le point sur les notions de base

- Préciser ce que l'on entend par un revenu à la retraite
- Comprendre la capitalisation répartition
- Examiner les cotisations définies / les prestations définies

Partie 2 : Analyser les règles communes à tous les PER

- Déterminer les opérateurs dans la gestion d'un PER
- Revenir sur les notions de PER individuel (PERin) et PER collectifs (PERcol/PERo)
- Examiner la sortie anticipée
- Connaître le régime fiscal des PER

Partie 3 : Comprendre le PERin

- Faire le point sur la mise en place du PERin
- Comprendre le fonctionnement d'un PERin
- Analyser la sortie du PERin à l'âge de la retraite

Partie 4 : Examiner les PER d'entreprise

- Faire le point sur le PERcol : mise en place, fonctionnement, sortie du PERcol à la retraite
- Comprendre le PERo : mise en place, fonctionnement, sortie du PERo



Formation animée par

Francis Kessler

Maître de conférences et avocat
Université de Paris I

Tarif : 430 €



Période
Du 24 septembre 2025
au 30 septembre 2026



Durée
6 heures de formation



Public
Avocats, Juristes



Niveau 2
Intermédiaire :
approfondissement
des connaissances
et des pratiques



Formation
E-learning

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la ou des catégories
d'actions suivantes :
Actions de formation





DROIT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Le revenu à la retraite : les plans d'épargne retraite (PER)

Comprendre et maîtriser ces outils

Prérequis

Avoir une expérience professionnelle ou des connaissances théoriques dans le thème abordé par la formation.

Modalités et délais d'accès

L'inscription à la formation sera validée uniquement après la vérification du respect des prérequis.

L'inscription doit avoir lieu au minimum 6 heures avant la date d'expiration du module e-learning.

Méthodes mobilisées

Notre formation s'articule sur une alternance d'apports théoriques et pratiques :

- Exposés théoriques à l'aide de supports écrits et vidéo
- Quiz permettant d'évaluer les progrès (15% du temps de formation environ)
- Dernière mise à jour : 24 septembre 2025

Modalités d'évaluation

Modalité d'évaluation initiale

- Une évaluation préalable à l'entrée en formation est réalisée dès la demande d'inscription afin d'identifier les connaissances et les besoins de chaque futur participant.

Modalité d'évaluation finale

- Évaluation sous forme de quiz.
- Fiche d'évaluation finale et demande d'avis par mail après achèvement de la formation.

Contact et assistance

Alexia D'Cruz : Tel. 01 56 81 00 30 / Mail : alexia.dacruz@pro-barreau.com

Accessibilité aux personnes handicapées

Si vous êtes en situation de handicap ou si vous pensez que l'un des futurs bénéficiaires pourraient être en situation de handicap, et pour toute question, y compris l'accessibilité, vous pouvez prendre contact avec notre référent handicap :

Dorothee Lavallé : Tel. 01 56 81 00 22 / Mail : dorothee.lavalle@pre-barreau.com
Du lundi au vendredi du 9h30 à 13h et de 14h à 17h30



Formation animée par

Francis Kessler

Maître de conférences et avocat
Université de Paris I

Tarif : 430 €



Période
Du 24 septembre 2025
au 30 septembre 2026



Durée
6 heures de formation



Public
Avocats, Juristes



Niveau 2
Intermédiaire :
approfondissement
des connaissances
et des pratiques



Formation
E-learning



La certification qualité a été délivrée
au titre de la ou des catégories
d'actions suivantes :
Actions de formation





DROIT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Le revenu à la retraite : les plans d'épargne retraite (PER)

Comprendre et maîtriser ces outils

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner

par courrier :
Pro-Barreau, 3, rue de Nesle
75006 Paris

par fax :
01 72 34 92 58

par e-mail :
e-learning@pro-barreau.com

PERSONNE PARTICIPANTE

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Tel.

E-mail

Société / Cabinet

Adresse

CP

RESPONSABLE DE L'INSCRIPTION

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Tel.

E-mail

Tarif : **430€ TTC**

- ☐ J'effectue le règlement par chèque à l'ordre de Pro-Barreau
- ☐ J'effectue le règlement par virement bancaire, IBAN : FR86 3000 2004 3700 0044 5109 C14 - BIC : CRLYFRPP
- ☐ J'effectue le règlement par carte bancaire en ligne sur www.pro-barreau.com ou par téléphone au 01 56 81 00 30

Fait à :

Le :

Signature :

Conditions générales de participation

Conditions d'inscription et tarifs

Pour les modalités d'inscription et les tarifs se reporter aux mentions indiquées sur le bulletin d'inscription.

Documents contractuels

À réception de l'inscription, un courriel de confirmation est adressé au participant. Après règlement du prix de la formation, une facture valant convention de formation est adressée au client. Après validation des différentes étapes de la formation, une attestation de formation est adressée au client.

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription comptant et sans escompte. Si le règlement est effectué par un organisme payeur extérieur, il appartient au bénéficiaire de s'assurer, avant l'inscription, de l'acceptation du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle, le solde sera directement facturé au client.

Paiement

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription comptant et sans escompte. Si le règlement est effectué par un organisme payeur extérieur, il appartient au bénéficiaire de s'assurer, avant l'inscription, de l'acceptation du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle, le solde sera directement facturé au client.

Durée

Le client doit valider l'ensemble des étapes de la formation e-learning souscrite avant l'expiration de la période de validité de son abonnement (voir «Période» dans la description du module e-learning).

Rétractation

Le consommateur dispose d'un délai de 14 jours pour se rétracter d'un contrat conclu à distance. Il peut exercer son droit de rétractation en complétant un formulaire téléchargeable sur notre site internet

www.pro-barreau.com ou toute autre déclaration de rétractation et en l'adressant par courrier à Pro-Barreau, 3 rue de Nesle 75006 Paris ou par mail à l'adresse contact@pro-barreau.com ou par télécopie au 01.72.34.92.58. La souscription par un consommateur d'une formation e-learning est un contrat portant sur la fourniture de contenu numérique indépendamment de tout support matériel au sens de l'article L. 221-4 du code de la consommation. Pour accéder immédiatement à un module e-learning, le consommateur doit renoncer à son droit de rétractation.

